

## Concordance négative, syntaxe des mots-N et variation dialectale\*

Viviane Déprez

Équipe Morpho-syntaxe et sémantique formelle comparée  
des langues naturelles  
Institut des Sciences Cognitives, CNRS, Lyon  
<deprez@isc.cnrs.fr>

### Résumé

*Les propriétés syntaxiques et sémantiques de la concordance négative du Français Standard (FS) sont ici comparées avec celles du Créole à base française de Martinique (CM) et celles du Français du Québec (FQ). Au cœur de la perspective comparative micro-paramétrique de R. Kayne et des études sur l'interface entre syntaxe et sémantique, cette comparaison vise à découvrir les paramètres qui gouvernent les variations possibles de la concordance négative et à comprendre quelles influences certains facteurs syntaxiques peuvent avoir sur l'interprétation et vice-versa.*

### 1. Introduction

Cet article compare les propriétés de la concordance négative francophone dans une variété de ces instances pour mieux cerner les facteurs et les limites des variations que l'on peut y observer et pour mieux comprendre les sources de ce phénomène<sup>1</sup>. Les résultats de cette comparaison confirment une perspective proposée dans des travaux antérieurs Déprez (2000) qui situe la clef de la variation de la concordance dans les propriétés syntaxiques et sémantiques des expressions forclusives plutôt que dans celles de la négation de phrase. Les thèses centrales de cette perspective peuvent se résumer en trois points :

- Les propriétés de la concordance sont déterminées par les propriétés des expressions qui y participent (mots-N), et non pas par celles de la négation de phrase.

---

\* Je tiens ici à remercier le PRASC pour le soutien dont ce travail a pu bénéficier dans le cadre de l'étude 'Interfaces entre syntaxe et sémantique' que j'ai dirigée en collaboration avec Ur Shlonsky (Université de Genève).

<sup>1</sup> Cet article reprend en partie un travail réalisé en collaboration avec F. Martineau qui comprend une étude des données historiques de l'évolution des mots-N en français standard et en québécois.

- Il y a une interface syntaxe-sémantique interne aux mots-N, en l'occurrence ici, à leur DP.
- La variation micro-paramétrique est déterminée par cette interface, et donc, en d'autres termes, par la structure interne des mots-N.

Il ressort de nos études comparatives que la variation bien connue des termes de concordance entre une valeur sémantique positive ou indéterminée et une valeur négative intrinsèque va de pair avec des différences dans leur structure syntaxique interne et non pas avec des divergences structurales ou sémantiques qui toucheraient la négation de phrase. Cette relation s'observe en Français Standard, dans les créoles à base française et en Français Québécois. Et c'est précisément ce que prédit la perspective de Déprez (2000) en posant une correspondance entre la syntaxe interne et les propriétés sémantiques des termes de concordance. Déprez (2000) pose l'hypothèse que les mots-N qui ont une force quantificationnelle intrinsèque et fonctionnent comme des quantificateurs négatifs indépendants ont des propriétés syntaxiques proches des déterminants et en ce sens ils occupent une position élevée dans la structure fonctionnelle du DP. Ils ont typiquement une distribution de terme autonome, clairement distincte de celles des items à polarité négative (IPN), éléments dépendants par excellence. À l'inverse, les mots-N qui n'ont pas de force quantificationnelle intrinsèque, et fonctionnent essentiellement comme des variables liées manifestent des propriétés syntaxiques proches d'expressions nominales sans déterminant, et en ce sens ils occupent une position basse dans la structure fonctionnelle du DP et sont dominés par un déterminant zéro. Ils ont, quant à eux, une distribution d'éléments dépendants comparable à celle des IPN.

Notre étude révèle dans la comparaison synchronique de divers dialectes francophones des variations syntaxiques interprétatives et distributionnelles qui soutiennent ces hypothèses. Ces résultats mettent en question une approche presque classique de la concordance francophone, à savoir celle du cycle de Jespersen — qui suppose que c'est avant tout l'affaiblissement de la négation de phrase et son renforcement consécutif par des particules de soutien — le cycle *ne > ne.. pas > (ne)...pas* — qui serait à l'origine du développement du système actuel de la concordance du Français Standard.

Le présent article est construit de la façon suivante. Dans une première partie nous résumons les arguments qui illustrent les points centraux de nos travaux précédents (Déprez 2000). Nous nous appuyons pour ce faire sur la comparaison de deux cas extrêmes, celui du Français Standard (FS) et celui du Créole Martiniquais (CM), qui font usage d'expressions nominales négatives en apparence presque identiques, mais dont les propriétés sont en fait fortement distinctes. L'hypothèse de Déprez (2000) est ensuite étayée d'une part par une étude détaillée de la syntaxe des mots-N en français standard et

d'autre part, par l'étude d'un cas qui au prime abord semble offrir des propriétés mixtes, celui du Français Québécois.

## 2. Première partie : étude de deux cas extrêmes

### 2.1. Rappel des propriétés des mots-N du FS

Cette section résume les propriétés essentielles des expressions de concordance du Français Standard qui forment le cœur de notre comparaison. L'une des propriétés les plus typiques d'expressions telles que *rien*, *personne*, appelées ici mots-N (d'après Laka 1990), est leur inhérente ambiguïté interprétative. Les mots-N sont des expressions qui semblent tantôt avoir une valeur négative propre comme dans (1) et tantôt se comporter en éléments dépendants et avoir, comme en (2), la valeur d'un indéfini (positif) dans la portée d'une négation. Autrement dit, leur interprétation semble varier selon leurs contextes d'occurrence :

- (1) a. Qui as-tu rencontré? **Personne**.  
 b. J'(n') ai **rien** fait.  
 (2) Je n'ai **jamais** vu **personne** dans ce jardin.

De par leur valeur d'indéfini en (2), les mots-N semblent assez proches d'expressions voisines telles que *qui que ce soit* ou *le moindre*, items de polarité négative (IPN) qui ont une interprétation tout à fait équivalente dans certains contextes et en particulier dans le contexte d'une négation. Comparez par exemple le sens de (2) avec celui de (3) :

- (3) Je n'ai **jamais** vu **qui que ce soit** dans ce jardin.

S'appuyant sur des exemples comme (2), et plus spécifiquement sur les propriétés des mots-N dans d'autres langues romanes comme l'italien et l'espagnol, une partie de la littérature s'est évertuée à montrer que les mots-N étaient en fait essentiellement une variété particulière d'IPN (Laka 1990, Ladusaw 1992, Giannakidou 2000 entre autres). Ces analyses ont toutefois fait peu de cas des différences importantes qui opposent nettement ces deux types d'expressions en Français Standard. Les mots-N du français se distinguent d'une part des items de polarité de par leur valeur négative propre dans des exemples comme (1).

- (4) \*Qui as-tu rencontré ? **Qui que ce soit**.  
 \*Je n'ai fait **quoique ce soit**

Par ailleurs, tout au contraire des IPN et des mots-N des autres langues romanes comme l'italien, les mots-N du Français Standard sont largement **incompatibles** avec la négation de phrase (*ne...pas*). Plus précisément, ils ne se construisent avec elle qu'en interprétation de double négation, ce qui pour des exemples comme (5) aboutit à une interprétation positive, suivant la logique mathématique qui veut que de deux négatifs naissent un positif :

- (5) Il n'a **pas** vu **personne** = Il a vu quelqu'un

(5) indique clairement que les mots-N du Français Standard, au contraire des IPN, ne peuvent avoir de portée sous la négation de phrase. En ceci, ils se distinguent fortement de ceux des autres langues romanes majeures telles que l'italien ou l'espagnol<sup>2</sup> qui, typiquement, requièrent la co-présence de la négation de phrase :

- (6) (\*No) quero **nada**  
 Neg veux rien  
 Je (ne) veux rien (vs Je (ne) veux pas rien)

Les énoncés comprenant une suite de mots-N comme (7a) se distinguent aussi de ceux comprenant des IPN de par leur ambiguïté interprétative. En plus d'une lecture concordante équivalente à (7c), ces suites peuvent sous certaines conditions<sup>3</sup> avoir une lecture de double négation, équivalente à (7b) :

- (7) a. **Personne** ne commet **aucune** erreur.  
 b. **Tout le monde** commet **au moins une** erreur.  
 c. **Personne** ne commet **la moindre** erreur.

Une lecture de double négation est par contre est tout à fait impossible si la séquence comprend un IPN comme en (7c). Notons qu'une approche qui considère les mots-N du français standard comme des IPN ne peut en aucun cas rendre compte de ces différences.

D'autres différences entre IPN et mots-N sont peut-être plus subtiles mais elles n'en sont pas moins réelles. (8a) montre par exemple que les mots-N peuvent être modifiés par des adverbes tels qu'*absolument* et *presque*, adverbes dont on a supposé à tort qu'ils ne peuvent modifier que des quantificateurs universaux (cf. Déprez 2000 pour une réfutation). (8b) montre au contraire que les IPN ne supportent pas ce type de modification.

- (8) a. Je n'ai vu **absolument/presque** **personne**.  
 b.\*Je n'ai pas vu **absolument/presque** **qui que ce soit**.

Une autre différence apparaît dans les contextes traditionnellement appelés forclusifs comme par exemple les conditionnelles, contextes parfois décrits comme comprenant des opérateurs sémantiques monotones décroissants (Ladusaw 1979). Alors que dans ces contextes les IPN, sont légitimés et ont une interprétation positive d'indéfini, les mots-N du Français Standard restent quant à eux clairement négatifs et ne semblent pas particulièrement dépendre de ces contextes pour leur interprétation.

- (9) a. Si tu vois **personne**, dis-le moi.  
 a'. Si tu vois **qui que ce soit**, dis-le moi.

<sup>2</sup> Pour une analyse de la concordance dans ces langues, voir entre autres Zanutini (1990) pour l'italien et Laka (1990) pour l'espagnol.

<sup>3</sup> Voir par exemple Corblin (1998) et Déprez (1997).

- b. Tout étudiant qui n'a **aucun devoir** en retard sera pénalisé.  
 b'. Tout étudiant qui a **le moindre devoir** en retard sera pénalisé.  
 c. Peu d'étudiants n'ont **aucune idée** intéressante.  
 c'. Peu d'étudiants ont **la moindre idée** intéressante.

Enfin, comme (10) le montre, les conditions de localité sous lesquelles une lecture de concordance est permise pour une séquence de mots-N sont bien plus étroites que celles qui permettent à un IPN d'être légitimé par une négation. Les premières sont essentiellement réduites à l'espace d'une même proposition, alors que les secondes semblent pouvoir s'étendre presque indéfiniment. C'est-à-dire que, comme le montrent (10a) et (10c), la relation [*ne...mot-N*] ou la lecture de concordance entre deux mots-N doivent s'établir au sein d'une même proposition<sup>4</sup>. Au-delà de cette limite, soit la phrase est agrammaticale soit l'interprétation de concordance est impossible (10c), et l'on a alors obligatoirement une double négation. Cette limite est toutefois bien plus large pour les IPN qui comme l'illustre (10c) n'ont pas besoin de se trouver dans la même proposition que leur élément légitimant, tant que les conditions de c-commande sont respectées.

- (10) a. \*Je **ne** veux que tu fasses **rien**.  
 b. Je ne veux **pas** que tu fasses **quoi que ce soit**.  
 c. **Personne** ne croit que tu as **rien** fait. (double négation)  
 d. **Personne** ne croit que tu as fait **quoi que ce soit**.

Déprez (1997, 1999, 2000) propose une analyse syntaxique et sémantique de la concordance négative du Français Standard qui rend compte des propriétés illustrées dans les exemples (1) à (9) ci-dessus et en particulier de l'existence d'une interprétation de double négation. Les mots-N y sont analysés non pas comme des IPN, mais comme des quantificateurs existentiels négatifs à part entière, semblables aux quantificateurs numériques cardinaux (zéro), en ce sens qu'ils possèdent à la fois des propriétés quantificatrices et négatives (ou anti-additives<sup>5 6</sup>) propres. De cette analyse, les propriétés des

<sup>4</sup> Pour une discussion détaillée des conditions de localité, cf. Déprez (1999).

<sup>5</sup> Ma position par rapport à la valeur négative des mots-N du français a souvent été mal comprise et mal représentée. Il faut, pour sortir des obscurités que l'usage régulier de traits tels [+/-neg] jettent dans les discussions sur la concordance négative (Haegeman 1995, parmi bien d'autres), reconnaître qu'il y a clairement deux aspects distincts de cette notion. D'une part, un élément peut-être morphologiquement négatif en ce sens qu'il portera un morphème clairement relié à la morphologie négative d'une langue donnée. C'est par exemple le cas des mots-N de l'italien comme *ne-ssuno* issus de *ne sunt uno* ou des mots-N du roumain. Ces expressions sont donc clairement morphologiquement négatives, ce qui n'implique pas pour autant qu'elles soient également négatives sur le plan sémantique. On peut soit accepter, soit refuser l'idée que la morphologie reflète le sens de façon transparente et il n'y a rien d'incohérent à affirmer qu'un élément morphologiquement négatif ne comprend pas de sens négatif intrinsèque. Le contraire est bien entendu tout aussi valable. Ainsi, alors qu'il est clair que les mots-N du Français Standard ne sont en aucun cas morphologiquement négatifs — on ne peut trouver dans *personne* ou *rien* de morphème distinctement négatif —, ils ont par contre des propriétés sémantiques qui

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

mots-N en (1) et (9) découlent immédiatement puisque les mots-N ont un sens négatif intrinsèque. Cette analyse rend également compte de l'existence d'une lecture de double négation, tant avec la négation de phrase (5) qu'avec les autres mots-N (7). Puisque les mots-N sont négatifs, l'accumulation de deux d'entre eux conduit en fait à une annulation logique des négations (- + = +) et donc à un énoncé positif. Les faits qui sembleraient à priori poser problème pour cette approche concerneraient plutôt la lecture de concordance (7c) où deux négations s'absorbent pour donner une interprétation qui puisqu'elle reste négative semble en contradiction avec une logique compositionnelle. Pour expliquer cette lecture, Déprez (1999) adapte une proposition de May (1989) qui pose que toute suite de quantificateurs de même nature peut avoir deux interprétations possibles. Dans la première, appelée *interprétation séquentielle*, chaque quantificateur lie sa propre variable et entretient des relations de portée avec les autres quantificateurs de la suite. Dans la seconde, appelée *interprétation résomptive*, un quantificateur unique polyadique et branchant se construit et lie d'une même façon et simultanément toutes les variables pertinentes à la fois.

- (11) Interprétation séquentielle :  $Qu_1 \dots x_1 > Qu_2 \dots x_2$   
 Interprétation résomptive :  $QU_{1,2} x_1 \dots x_2$

Ces deux possibilités donnent des interprétations plus ou moins différentes selon le type de quantification impliqué. Pour certaines suites de quantificateurs, comme par exemple une suite de quantificateurs universaux, les deux interprétations sont largement équivalentes. Pour d'autres suites, comme par exemple une suite de quantificateurs numériques, les deux possibilités donnent lieu à des sens clairement distincts. *L'interprétation séquentielle*, qui impli-

---

avoisinent clairement celles d'une négation. C'est en ce sens que j'ai proposé dans mes travaux antérieurs que les mots-N du français ressemblent au numéral zéro. Zéro n'est pas à proprement parler 'négatif' au sens morphologique du terme, mais de par son sens, il a beaucoup des propriétés sémantiques caractéristiques de la négation, même s'il n'y est pas entièrement identique. En particulier, zéro est anti-additif dans le même sens qu'une expression nominale contenant une négation. Autrement dit : *Zéro personnes sont venues* a essentiellement la même valeur vériconditionnelle que *Pas une personne n'est venue*, à savoir que dans les deux cas, l'ensemble des personnes qui sont venues est égal à l'ensemble vide. L'usage d'un trait [+/-neg] ne distinguant pas les deux sens de négatif précisés ci-dessus, les analyses de la concordance négative qui y font référence restent le plus souvent dans un flou théorique qui ne permet pas d'établir une relation intéressante entre les propriétés syntaxiques d'une relation de concordance et ses propriétés sémantiques. C'est très précisément pour éviter cet écueil que je me suis toujours abstenue d'utiliser un trait [+/- neg] dans mes travaux sur la concordance négative. En ce qui concerne les mots-N du français standard toutefois, je reste convaincue que bien que n'étant pas morphologiquement négatifs, ils sont par contre assurément négatifs sur le plan sémantique. Ceci n'est toutefois pas le cas à mon avis des mots-N du CM, qui ne sont, quant à eux, négatifs ni morphologiquement, ni sémantiquement.

Mis en forme

Mis en forme

<sup>6</sup> Pour une discussion de la notion d'anti-additivité et de son importance pour les IPN, voir Giannakidou (2000).

que une portée<sub>a</sub> correspond à ce qui, ailleurs, a été appelé une *interprétation distributive*. Pour un exemple comme (12), cette interprétation implique un total de 4 livres lus, les deux étudiants lisant deux livres chacun. L'*interprétation résomptive*, au contraire, construit une interprétation dite cumulative ou un nombre total de deux étudiants lit un nombre total de deux livres. En d'autres termes, il y a deux paires d'étudiants et de livres qui sont en relation de lecture :

(12) Deux étudiants ont lu deux livres.

(12') Interprétation séquentielle : (Deux x, [étudiant (x)] (Deux y, [livre(y)] lit (x,y)))<sup>7</sup>  
 Interprétation résomptive : DEUX x,y <étudiant x, livre y> lit(x,y)

Pour ce qui est des quantifieurs négatifs, les deux interprétations produisent également des résultats très différents. L'*interprétation séquentielle* produit une double (triple...) négation, puisqu'il y a de fait dans cette représentation sémantique deux (*n...*) quantifieurs négatifs qui ont portée l'un sur l'autre et qui s'opposent logiquement. L'*interprétation résomptive*, au contraire, produit la concordance puisqu'il n'y a dans cette représentation sémantique qu'un seul quantifieur polyadique négatif unique et donc qu'une seule négation.

(13) Interprétation séquentielle      Aucun x > Aucun y  
 Interprétation résomptive      AUCUN <x, y>

Cette analyse de la concordance du Français Standard en quantification résomptive polyadique (qui est d'ailleurs reprise dans un récent travail de Swart & Sag 2002) a des avantages importants par rapport à une analyse qui assimile les mots-N du français à des items de polarité négative. Tout d'abord, puisque les mots-N y sont des quantifieurs négatifs, cela permet de rendre compte de façon très simple de l'interaction d'un mot-N avec la négation de phrase. Ainsi que May le suppose, seule une suite de quantificateur de même nature peut donner lieu à la formation d'un quantificateur polyadique unique. Comme la négation de phrase et les mots-N ne sont évidemment pas des quantifieurs de même nature, aucun quantificateur polyadique unique ne peut se former entre eux. Ainsi, pour toute suite comprenant une négation de phrase, seule l'interprétation de double négation est possible, pas l'interprétation de concordance. L'analyse prédit aussi que si un élément ou une opération venait à imposer une portée entre deux mots-N, l'interprétation séquentielle et donc la double négation pourrait alors devenir saillante. Comme l'ont indépendamment observé Corblin et Déprez, l'accentuation d'un mot-N dans une suite peut faire apparaître la lecture de double négation.

Mis en forme

Supprimé : x

Supprimé : , y

Supprimé : ,

Supprimé : >

Supprimé : de

<sup>7</sup> Cette notation est simplifiée, représentant les numéraux tels que 'deux' comme des quantifieurs. Une notation plus précise construirait une 'pluralité' (= un ensemble) de cardinalité deux dont chaque membre est un livre, i.e. permettant ainsi la distributivité.

(14) Alors qui a dit quoi dans cette réunion ?

Je ne pourrais pas te le dire exactement parce que c'était un peu confus, mais, en attendant, je peux t'assurer que **PERSONNE** n'a **RIEN** dit. (= tout le monde a parlé)

Si l'on suppose avec bien des auteurs que l'accentuation produit une focalisation du mot-N qui a pour effet de construire une structure de portée, l'apparition de la lecture de double négation est alors prédite dans l'analyse proposée. En effet, si une portée est imposée, il s'ensuit que seule la lecture séquentielle sera permise, ce qui dans le cas des mots-N entraîne, comme nous l'avons vu ci-dessus, une interprétation de double négation. De même, si dans une suite, un mot-N est modifié par un adverbe, on peut alors supposer soit que cette modification impose une structuration de portée, soit qu'elle interdit la formation d'un quantificateur unique, peut-être parce qu'elle rompt l'uniformité entre les quantificateurs nécessaires à la formation d'un quantificateur unique.

(15) **Personne** n'a **presque rien** mangé.

L'une comme l'autre de ces opérations aurait pour effet de faire émerger la lecture double négation. Et de fait, il a été constaté que lorsque le second membre d'une suite de mots-N est modifié comme en (15), la lecture de double négation fait effectivement son apparition. L'analyse prédit enfin que plus les éléments d'une suite sont semblables plus la formation d'un quantificateur polyadique unique devrait être facilitée, rendant ainsi la lecture concordante prédominante. A l'inverse, plus ils sont différents et plus la lecture séquentielle de double négation devrait apparaître. Conformément à cette prédiction, on observe en Français Standard que la lecture de concordance est la plus évidente pour des suites comme (16) où les mots-N sont tous des quantificateurs nus, mais est plus difficile en (16') où les mots-N se distinguent de par leur syntaxe :

(16) **Personne** n'a **rien** dit à **personne**.

(16') a. **Personne** ne commet **aucune erreur**.

b. **Pas une personne** n'a **rien** dit.

Cette condition de similarité se présente donc comme un indice important de la possibilité de former un quantificateur polyadique et peut en conséquence servir de diagnostic. Notre analyse prédit enfin les conditions de localité imposées à la lecture de concordance comme suit. Si l'on suppose que la formation d'un quantificateur polyadique unique n'est possible pour les membres d'une suite que lorsqu'ils ont le même domaine de portée, il s'ensuit que seuls des quantificateurs membres d'une même proposition pourront former ce type de quantificateur et donner lieu à une lecture de concordance.



## 2.2. Propriétés des mots-N en Créole Martiniquais

Cette section présente les propriétés des mots-N du Créole Martiniquais (CM) et les compare à celles du Français Standard. Le premier fait qui frappe quand on observe les mots-N du CM (*personn, anyen* etc...), c'est qu'ils sont, pour ainsi dire, lexicalement identiques à ceux du français. Ils semblent par ailleurs également partager avec eux la propriété d'avoir un sens intrinsèquement négatif, du moins dans le contexte restreint d'une réponse à une question.

- (17) Kimoun ou we an fet ta-la ? **Personn**.  
Qui as-tu vu à cette fête ? Personne.

On observe toutefois une importante distinction entre ces termes quant à leur compatibilité avec la négation de phrase. (18) montre qu'en CM, quand la négation de phrase *pa* est en co-présence avec un mot-N, on obtient toujours une lecture de concordance, et jamais une lecture de double négation. C'est à dire que (18) signifie toujours '*je n'ai pas vu quoique ce soit = je n'ai rien vu*', avec une seule négation et jamais, *je n'ai pas rien vu* avec deux négations, comme en français standard.

- (18) Man **pa** we **anyen**.

Notons par ailleurs qu'en CM la présence de la négation de phrase est en fait obligatoire dans une phrase déclarative qui contient un ou plusieurs mot-N. En d'autres termes, un exemple comme (19) sans *pa* est fortement agrammatical.

- (19) \*Man we **anyen**.

On observe de surcroît que, contrairement au français standard, une suite de mots-N en CM comme en (20) ne donne jamais lieu à une interprétation de double négation. Seule l'interprétation de concordance est possible.

- (20) **Pèsòn** pa vle **anyen**.

Notons par ailleurs que dans certains contextes, la co-présence de *pa* avec un mot-N n'est plus requise. Il est alors particulièrement intéressant de constater que les contextes qui permettent l'absence de *pa* sont en fait un sous-ensemble des contextes dits *forclusifs* dont la propriété caractéristique est de pouvoir légitimer un IPN. (21) en présente une liste non-exhaustive :

- (21) a. Interrogative oui/non :  
Es u we pèsòn bon matin an ?  
*As-tu vu qui que ce soit/quelqu'un ce matin ?*
- b. Antécédent de conditionnelle :  
Si u we pjès etidjan/personn an Institut a, di mwen.  
*Si tu vois le moindre étudiant/qui que ce soit/quelqu'un à l'Institut, dis-le moi.*

On remarquera qu'en (21), les mots-N du Créole Martiniquais ont une valeur d'indéfinis positifs, étant alors synonymes des termes indéfinis français *quelqu'un quelque chose*. Ceci suggère que contrairement à ceux du français,

Mis en forme

les mots-N du Créole Martiniquais n'ont pas de valeur négative intrinsèque, leur valeur négative étant au contraire dérivée du contexte de leur occurrence. En ceci, ils ressemblent de fait bien plus à des IPN, termes dont la valeur sémantique est par essence contextuellement déterminée qu'à des quantificateurs négatifs autonomes. Notons de surcroît que, contrairement aux mots-N du français standard et en similitude avec les IPN, les mots-N du CM ne peuvent pas être modifiés par des adverbes comme l'illustre (22). De plus, ils sont régis par des conditions de localité qui dépassent clairement le domaine d'une proposition unique. On voit en (23) que *pa* peut se trouver dans une proposition distincte de l'élément qu'il doit légitimer, à savoir ici *person* :

(22) \*Es u we **presk pjes personn** bon maten an.  
*As-tu vu presque qui que ce soit ce matin ?*

(23) Man **pa** di u **personn** telefon.  
*Je ne t'ai pas dit que qui que ce soit avait téléphoné*

Le tableau (24) résume les propriétés revues ci-dessus :

(24)

	FS	Créole martiniquais
<b>Valeur négative</b>	<b>oui</b>	<b>oui/ ?</b>
<b>Compatibilité négation</b>	<b>non</b>	<b>oui</b>
<b>Double négation</b>	<b>oui</b>	<b>non</b>
<b>Contextes d'IPN</b>	<b>non</b>	<b>oui</b>
<b>Modification</b>	<b>oui</b>	<b>non</b>
<b>Localité</b>	<b>oui</b>	<b>non</b>

Il apparaît en clair, qu'à part la propriété de valeur négative qu'ils partagent dans certains contextes (réponse à une question), mais pas dans d'autres (contextes forclusifs), les mots-N du CM et du FS sont opposés pour toutes leurs propriétés.

Pour le cas essentiellement comparable du Créole Haïtien (CH), j'avais suggéré (Déprez 1999, 2000) que l'opposition observée ci-dessus quant aux propriétés de la concordance négative prenait sa source dans la syntaxe des expressions nominales des deux langues. Ayant noté que des expressions telles que *rien* et *personne* ressemblent dans leur forme à des expressions nominales sans déterminant, j'ai observé qu'il existe un lien entre les conditions qui légitiment les nominaux sans déterminant dans une langue donnée et les conditions qui régissent l'interprétation des mots-N que l'on peut y observer. Ainsi, il est bien connu qu'en français standard, les nominaux sans déterminant ont une distribution très restreinte, étant pour ainsi dire exclus en position d'argument (\**Je mange pommes*). Ceci amène donc à supposer que, à quelques exceptions près, les expressions à déterminant zéro ne sont en

général pas légitimes en français moderne<sup>8</sup>. Les nominaux sans déterminant sont, au contraire, extrêmement fréquents en créole CH et CM (*Man manje pom*)<sup>9</sup>, ce qui amène donc à supposer que les expressions à déterminant zéro sont au contraire tout à fait légitimes dans ces langues<sup>10</sup>. Puisque les principaux mots-N du FS et du CH et CM ont la forme apparente d'expressions nominales sans déterminant dans les deux langues, il est vraisemblable de supposer qu'ils sont en fait opposés de par leur syntaxe. Les mots-N du français standard occuperaient une position de déterminant dans le syntagme nominal, comme en (25a), la tête du DP étant alors la position d'insertion des mots-N dans cette langue. (25a) reflète ainsi la syntaxe des mots-N dans un état de langue où le déterminant zéro n'est pas légitimé. En créole, au contraire, les mots-N occuperaient une position de nom, et auraient un déterminant zéro comme en (25b). (25b) reflète ainsi la syntaxe des mots-N dans un état de langue où le déterminant zéro est parfaitement légitime.

- (25) a. [<sub>DP</sub> Personne [<sub>NP</sub> 0 ]] +Q + Neg  
 b. [<sub>DP</sub> 0 [<sub>NP</sub> Personne ]] +Q – Neg

A cette différence syntaxique correspond une différence sémantique : en français standard, les mots-N sont des quantificateurs autonomes d'interprétation négative. Ils n'ont pas besoin d'être légitimés et ils peuvent former une quantification branchante. Ceux des créoles étudiés ici, au contraire, sont, comme les noms sans déterminant, des expressions positives par défaut, sans force quantificationnelle intrinsèque et qui dépendent étroitement du contexte pour leur interprétation et pour la légitimation de leur déterminant zéro.

Dans cette perspective, il y a donc deux types de concordance négative qui ont des propriétés clairement distinctes. Le premier type, exemplifié en FS, met en relation des quantificateurs négatifs indépendants et construit un quantificateur branchant unique dans l'une de ses interprétations possibles (l'autre donnant lieu à une double négation). Le second type de concordance, à l'œuvre dans les créoles, épelle une forme de dépendance interprétative de la négation, semblable à celle observée avec les IPN. Cette seconde forme de concordance est la seule qui s'apparente à une version particulière des rela-

<sup>8</sup> Les nominaux sans déterminant étaient, on le sait, tout à fait possibles en ancien français. Mais il est clair qu'alors, les propriétés des relations négatives étaient également fort différentes. Pour une analyse diachronique de la concordance négative, cf. Déprez & Martineau (à paraître) et Martineau & Déprez (à paraître).

<sup>9</sup> Voir en particulier Déprez (1999), (2001) pour une analyse des nominaux sans déterminant en Créole Haïtien.

<sup>10</sup> Il n'est pas lieu d'aborder ici la question complexe des facteurs responsables de la légitimation des nominaux sans déterminant. Nous avons abordé cette question dans une série de travaux récents : voir entre autres Déprez (1999) pour une étude des nominaux sans déterminant en Créole Haïtien et plus particulièrement Déprez (à paraître) pour ce qui concerne le français.

tions de polarité<sup>11</sup>. Dans Déprez (1997), j'avais suggéré que ces deux types de concordance forment les deux pôles extrêmes des relations négatives possibles. Si cette hypothèse est correcte, elle prédit que toutes variations de la concordance devraient se situer entre ces deux pôles, les paramètres des relations de concordance étant déterminés principalement par la syntaxe interne des mots-N. Plus ceux-ci se rapprochent des déterminants, i.e. se positionnant dans les couches supérieures de la structure nominale, plus ils auront des propriétés similaires aux mots-N du français standard et vice-versa. Selon cette approche, un changement d'interprétation du positif (CM) au négatif (FS), qui caractérise aussi bien les différences observées ici entre le CM et le FS que l'évolution des mots-N dans la diachronie du français, peut alors se comprendre comme le reflet d'un changement structurel interne aux mots-N, dû au mouvement d'une tête nominale vers une position progressivement plus élevée de la structure nominale.

### 3. Mise à l'épreuve

#### 3.1. Remarques sur la syntaxe interne des mots-N du Français Standard

Dans cette section, nous montrons que quelques observations simples sur des faits souvent négligés de la syntaxe de *personne* et *rien* en français standard apportent un soutien intéressant à l'hypothèse résumée ci-dessus que c'est bien la syntaxe interne des mots-N qui détermine leur interprétation et donc, en fin de compte, leur mode de fonctionnement dans une relation de concordance négative.

Les grammaires descriptives caractérisent souvent *rien* et *personne* comme des 'pronoms indéfinis'. Notons tout d'abord que ceci revient de fait à leur accorder une syntaxe pronominale, ce qui en termes du modèle actuel

<sup>11</sup> Si les mots-N des créoles étaient exactement comme des IPN, on s'attendrait à ce que comme eux, ils ne soient pas légitimes dans les contextes de réponse à une question :

(i) \*Qui as tu vu ? Qui que ce soit.

Or comme le montre (i) ci-dessus, il n'en est rien. Il est alors intéressant de constater, qu'en ce trait, les mots-N des créoles ressemblent en fait d'avantage aux nominaux sans déterminant qu'aux IPN. Comme le montre l'exemple suivant noté dans Déprez (1997), les nominaux sans déterminant pouvaient se trouver seuls dans le contexte d'une réponse à une question et y avoir un sens clairement négatif :

(ii) Qui avez-vous vu ce matin ? Ames.

Remarquons que cela semble également vrai dans une langue comme l'anglais :

(iii) What did he give you ? Peanuts.

Cette différence semble donc renforcer le parallèle ici proposé entre les mots-N et les nominaux sans déterminant.

de la grammaire générative peut aisément se traduire par un positionnement élevé dans les couches fonctionnelles supérieures de la structure nominale, i.e. une insertion dans le DP comme en (25a). Il est assez clair, en effet, qu'en français la syntaxe des pronoms se rapproche singulièrement de la syntaxe des déterminants. Les pronoms objets *le, la, les* par exemple sont de fait des types de déterminant, ce qui laisse supposer qu'ils en ont également la syntaxe. Mais c'est plutôt l'importance du fait que, par ailleurs, *personne* et *rien* puissent encore fonctionner comme de simples noms en français standard qui a souvent échappé à l'attention des grammairiens. Or ce fait a des conséquences particulièrement intéressantes pour l'hypothèse proposée ci-dessus dès l'instant où l'on se prend à supposer que dans chacune de ces deux acceptions, mot-N et substantif, les expressions nominales *personne* et *rien* sont en fait identiques, ne différant que par leur position syntaxique au sein d'une structure fonctionnelle nominale. Notons que cette hypothèse, qui pourrait surprendre certains, peut à certains égards paraître comme la plus économique possible, puisqu'elle permet d'éviter de complexifier le lexique en ne posant qu'une seule entrée pour les deux acceptions de *personne* et de *rien*.

On sait bien entendu que concurrentement au quantificateur négatif *personne* on trouve en FS le nom *personne* dont la valeur est entièrement positive. Ce qui est plus rarement souligné, c'est la façon dont l'un se distingue de l'autre. En d'autres termes, devant ce cas d'homonymie apparente, comment l'enfant apprenant le français peut-il savoir à quelle *personne* il a affaire ? La réponse à cette question est en fait fort simple, et il me semble, hautement instructive au regard de l'hypothèse proposée. Il est clair en effet que toute instance de *personne* accompagnée d'un déterminant doit s'interpréter comme une instance du nom *personne*, et, de fait, comme une expression nominale positive, cf. *une personne, toute personne, la personne*, etc. Au contraire, ce sont les instances de *personne* sans déterminant qui s'interprètent comme des mots-N. Il apparaît alors clairement que c'est dans la structure [Det + N], que *personne* a en français contemporain une valeur positive et non quantificationnelle. Par contre, c'est lorsque cet item lexical est lui-même déterminant que *personne* a une valeur négative et quantificationnelle. En d'autres termes, le français semble offrir un exemple interne de l'alternance structurale proposée en (25) à ceci près, que comme cette langue ne permet pas de déterminant zéro, le déterminant doit en fait toujours être réalisé ouvertement dans la structure [comme en](#) (26b) :

(26)	a.	[ <sub>DP</sub> Personne [ <sub>NP</sub> 0]]	+ Q + Neg	mot-N
	b.	[ <sub>DP</sub> det . [ <sub>NP</sub> personne ]]	- Q - Neg	substantif

Que *personne* en tant que mot-N occupe une position de déterminant en FS peut aisément se démontrer. Notons tout d'abord que, à l'instar du quantificateur *quelqu'un*, *personne* mot-N ne peut être modifié par un adjectif qu'en présence d'un *de* de liaison.

- (27) a. J'ai rencontré \*quelqu'un intelligent.  
 b. J'ai rencontré quelqu'un d'intelligent.  
 c. Je n'ai rencontré \*personne intelligent.  
 d. Je n'ai rencontré personne d'intelligent.

On observe toutefois exactement la situation inverse pour *personne* accompagné d'un déterminant et fonctionnant comme un nom. C'est ici la modification directe et non la modification en 'de' qui est de règle :

- (28) a. La personne intelligente qui a remarqué cela...  
 b. \*La personne d'intelligente qui a remarqué cela...

La même alternance s'observe avec un modificateur comme *autre* qui doit être précédé de *de* quand il accompagne un quantificateur comme *quelqu'un* ou *personne* en tant que mot-N, mais pas quand il accompagne le nom *personne* ainsi que l'illustre le paradigme ci-dessous :

- (29) a. \*Il veut toujours être quelqu'un autre.  
 b. Il veut toujours être quelqu'un d'autre.  
 (30) a. \*Il (ne) veut être personne autre.  
 b. Il (ne) veut être personne d'autre.  
 c. Il veut être une personne autre.  
 d. \*Il veut être une personne d'autre.

*Autre* peut de surcroît précéder *personne* en temps que nom, mais absolument pas *personne* en temps que mot-N.

- (31) a. Il veut être une autre personne.  
 b. \*Il (ne) veut être autre personne.

On pourrait objecter que les deux instances de *personne* se distinguent également par d'autres traits que la simple présence/absence de déterminant. *Personne* substantif par exemple porte des traits de genre et de nombre — le substantif est féminin et pluriel — ce qui n'est pas le cas de *personne* mot-N qui est au contraire masculin et invariable.

- (32) a. Une personne peut reconnaître qu'elle a tort.  
 b. Personne n'avoue aisément qu'il a tort.

Cette différence, toutefois, ne peut s'appliquer à *rien*. *Rien*, on le sait, est issu comme *personne* d'un nom comptable et féminin qui signifiait 'chose' en latin (*res*). En français moderne, toutefois, le nom *rien* quoique bien moins courant que le nom *personne* est encore employé dans quelques expressions figées comme (33) :

- (33) a. Un petit rien le dérange  
 b. Tout va très bien Madame la Marquise... On déplore un tout petit rien, un incident, une bêtise....

On voit que *rien* nom est ici masculin et le plus communément invariable<sup>12</sup>. Notons aussi que *rien* en (33) est modifié directement par un adjectif

<sup>12</sup> Confrontés à une expression comme *des riens* dans une phrase comme (i)

(i.e. sans *de*), ce qui est tout à fait impossible dans son emploi de mot-N, ou, *de* est requis.

- (34) \*Il ne dit rien intéressant.  
Il ne dit rien d'intéressant

Ce qui est ici particulièrement frappant vu la relative rareté de ces emplois, c'est que *rien* en (33) est clairement positif dans son interprétation, son sens avoisinant celui de 'petite chose'. On observe donc bien ici encore l'alternance schématisée en (25) où c'est la position de l'expression dans la structure nominale qui établit la distinction entre mot-N d'interprétation négative et nom d'interprétation positive.

Notons finalement un dernier emploi intéressant de *rien*. Comme le montre l'exemple ci-dessous, *rien* peut s'employer comme expression de degré en accompagnement d'un adjectif :

- (35) Il est un rien curieux.

Dans ce cas, encore, son interprétation est nettement positive puisque son sens est proche de celui de 'un peu'. Comme le prédit l'hypothèse structurale (26), cette interprétation positive ne peut se faire que si *rien* est accompagné d'un déterminant, prédiction qui se trouve vérifiée par l'impossibilité de (36) :

- (36) \*Il est rien curieux.

Nous voyons donc ici que l'étude comparée des divers emplois de *personne* et de *rien* fournit une illustration particulièrement intéressante de l'existence d'une alternance de sens [+Q négatif/-Q positif] en correspondance directe avec une alternance de structure [+/- déterminant]. Dans un travail réalisé en collaboration avec F. Martineau (Martineau & Déprez 2003), nous avons par ailleurs montré comment l'évolution diachronique des mots-N du positif au négatif s'effectue en parallèle avec une évolution de la syntaxe interne de ces expressions. Cette étude diachronique apporte un soutien supplémentaire à l'hypothèse structurale formulée en (25).

### 3.2. Les mots-N du Québécois : un cas intermédiaire

Dans cette section, les propriétés des mots-N du Français Québécois sont examinées et comparées à celles des deux dialectes/langues précédent(e)s.

---

(i) Il se laisse arrêter par des riens,

les locuteurs natifs du français que nous avons interrogés ont une intéressante réaction. D'une part l'expression leur semble clairement positive (petites choses), ce qui les étonne parce qu'ils considèrent *rien* plutôt comme négatif. Et d'autre part, l'expression est jugée plutôt déviante, les locuteurs lui préférant nettement le singulier. Ces jugements semblent donc offrir une confirmation que *rien* est positif quand il est précédé d'un déterminant et qu'il est préférablement invariable en nombre pour les locuteurs du français moderne.

Comme nous le constaterons, les mots-N du Français Québécois semblent avoir des propriétés intermédiaires entre ceux du FS et ceux du CM. Nous montrerons comment ces propriétés illustrent en fait un cas de variation tout à fait compatible avec l'hypothèse structurale examinée ici qui lui apporte une intéressante confirmation.

Comme ceux du CM, les mots-N québécois sont lexicalement identiques à ceux du FS, et peuvent dans certains cas du moins avoir un sens négatif apparent :

- (37) a. As-tu vu quelqu'un ici hier au soir ? **Personne**.  
b. Il a **aucun** droit.

Ils s'en distinguent cependant fortement de par leur compatibilité avec la négation de phrase *pas* : une séquence comprenant *pas* et un mot-N est tout à fait possible en FQ, contrairement au FS.

- (38) a. Je ne peux (**pas**) avoir **rien** (Tém)  
b. Je n'ai (**pas**) **aucune** ouvrage payante (Tém)

De plus, comme en CM, la co-présence de la négation *pas* avec un mot-N n'induit pas de double négation en Français Québécois, mais toujours une interprétation de concordance avec une seule négation. Toutefois, on observe qu'en FQ, la co-présence de la négation n'est pas obligatoire. De ce fait, on peut aussi bien trouver un mot-N en co-présence avec *pas* que tout seul, les deux constructions ayant apparemment essentiellement la même interprétation. Il y a cependant une intéressante asymétrie distributionnelle dans la co-présence de *pas* avec les mots-N du FQ, qui semble à bien des égards tout à fait similaire à celle observée en italien ou en espagnol (Zanutini 1991). *Pas* peut être en co-présence avec un mot-N si celui-ci se trouve en position post-verbale, mais pas si celui-ci se trouve en position de sujet pré-verbal :

- (39) a. **Rien** m'arrive (**\*pas**).  
b. **Aucune** ouvrage a (**\*pas**) pu être trouvée.

La même asymétrie s'observe en Italien et en espagnol. Dans ces langues, la co-présence de la négation de phrase est requise pour les mots-N en position post-verbale et impossible pour ceux qui précèdent le verbe.

- (40) a. **Nessuno** (**\*non**) e venuto  
Personne n'est (**\*pas**) venu  
b. **\*non** ho visto **nessuno**  
(je) n'ai (**\*pas**) vu personne

Déprez (2000) a suggéré que cette asymétrie reflète les conditions de légitimation d'un constituant nominal contenant un déterminant zéro. En italien et en espagnol, les nominaux sans déterminant ne sont en effet possibles qu'en position post-verbale.

On observe par ailleurs qu'en FQ, une suite de mots-N (qui peut ou non comprendre la négation de phrase *pas*) a une robuste interprétation de



concordance et ne donne en général pas lieu à une interprétation de double négation (DN) :

- (41) **Aucun enfant** (n°) a **(pas) rien** mangé. pas DN

Mis en forme

De surcroît (41) montre que contrairement au français, les mots-N du FQ peuvent encore avoir un sens positif dans des contextes forclusifs. Ils se comportent alors comme des IPN et s'opposent en cela aux mots-N du français dont l'interprétation reste négative dans les mêmes contextes. De par cette propriété, ils ressemblent donc d'avantage aux mots-N du CM, également positifs dans ce type de contextes.

- (42) a. T'as-tu vu **aucun chien** dans les parages ?  
= As-tu vu le moindre chien ?  
b. Si tu vois **aucun étudiant**, appelle-nous.  
= Si tu vois le moindre étudiant, ...  
c. Elle refuse de dire **aucun mot** à la police. = le moindre mot

Concernant la modification et les conditions de localité, on observe en FQ une situation intermédiaire : lorsque les mots-N se trouvent dans une phrase sans la négation *pas*, ils ont une valeur négative intrinsèque et peuvent être modifiés comme en (43a). En l'absence de *pas*, les mots-N du FQ se comportent ici comme ceux du français standard. Mais quand *pas* est présent cette modification est alors impossible (43b) :

- (43) a. J'ai rencontré **presqu'aucun** gars.  
b. \*Je ai **pas** rencontré **presqu'aucun** gars.

Supprimé : m

Cette résistance à la modification s'apparente au contraire à celle observée ci-dessus pour les mots-N du créole Martiniquais. Pour ce qui est des conditions de localité, si *pas* est absent et qu'il n'y a que *ne*, alors les conditions de localité sont étroites et un mot-N doit se trouver dans la même proposition que *ne*. Si *pas* est présent, les conditions de localité sont plus étendues et un mot-N qui en dépend peut se trouver dans une proposition distincte. Autrement dit, on retrouve en FQ les conditions de localité respectives du français ou du créole, suivant l'absence ou la présence de la négation de phrase.

- (44) a. \*Je **ne** crois qu'il ait acheté **aucun** livre.  
b. Je crois **pas** qu'il ait acheté **aucun** livre.

Ces doubles comportements suggèrent que les mots-N du FQ ont des propriétés ambiguës leur permettant de fonctionner à la fois comme les quantificateurs négatifs indépendants du français lorsque la négation *pas* est absente et comme les éléments dépendants du créole, lorsque que *pas* est présent. Dans le cadre de l'hypothèse structurale explorée ici, cette ambiguïté de propriétés suggère une correspondante ambiguïté de structure. Autrement dit, les mots-N du Québécois semblent avoir une structure double : ils pourraient d'une part occuper eux-mêmes une position de déterminant, comme en FS (25a), et d'autre part être dominé par un déterminant zéro comme ceux du

CM (25b), si tant est que le Québécois s'avère capable de légitimer ce type de déterminant. Notons au passage qu'une telle ambiguïté structurale ne serait toutefois pas immédiatement apparente puisqu'un mot-N qui a la structure (25a) a, à priori, la même apparence de surface qu'un mot-N ayant la structure (25b). La différence devrait toutefois pouvoir se détecter, à la fois dans les propriétés syntaxiques des mots-N et dans leurs propriétés sémantiques. Et c'est bien ce que nous avons noté plus haut, avec les distinctions de compatibilité avec la négation de phrase, de modification et de localité. Remarquons par ailleurs que dans la perspective envisagée ici une telle ambiguïté structurale est tout à fait attendue si l'on suppose, au sein de la structure nominale du FQ, la possibilité d'un mouvement interne qui déplacerait le mot-N d'une position nominale basse dans la structure du DP vers une position de déterminant, haute dans la structure du DP.

(45) [DP ... [NP mot-N ]]

Il suffirait alors de supposer qu'en Français Standard, ce mouvement est toujours obligatoire, et qu'en CM, il est toujours impossible pour distinguer de façon appropriée les deux cas extrêmes étudiés ci-dessus. On peut alors envisager l'existence effective d'un cas intermédiaire comme le FQ, où le mouvement interne du mot-N serait possible mais pas obligatoire, comme apportant une certaine justification à l'hypothèse structurale envisagée pour les deux cas extrêmes. Selon cette approche, la variation que nous avons observée ici entre les différents dialectes francophones peut alors se décrire fort simplement. Il existe des langues où les mots-N sont strictement des déterminants, comme par exemple le français, des langues où ce sont strictement des expressions nominales à déterminant zéro, comme par exemple les créoles, et des langues où ils oscillent entre les deux possibilités, comme par exemple en Québécois. L'existence de ce dernier cas est en fait prédit dans un modèle théorique comme celui de la grammaire générative qui envisage l'existence de déplacements internes au sein d'une structure fonctionnelle nominale comme un parallèle avec ceux qui ont pu être observés par ailleurs dans la structure fonctionnelle verbale. L'un comme l'autre représente des variations paramétriques déterminées en dernier ressort par les propriétés morphologiques des éléments en question.

Il est à noter cependant que dans les modèles syntaxiques génératifs récents (minimalistes), les déplacements de tout type sont conçus soit comme obligatoires, soit comme impossibles, tout cas d'apparente optionalité étant supposé être réductible. Une telle vue semble rait à priori aller à l'encontre de la proposition envisagée ici de l'existence d'un mouvement optionnel pour les mots-N du Québécois. Mais il se trouve en fait qu'en y regardant de plus près, les faits du FQ pourraient bien confirmer cette perspective. Supposons un instant que les mots-N du FQ puissent indifféremment avoir les structures

Supprimé : '

(25a) ou (25b) ou en d'autres termes que le mouvement de la tête nominale au sein de la structure soit entièrement libre. On s'attendrait alors à ce que les mots-N du Québécois manifestent des propriétés qui seraient exactement les propriétés conjuguées du FS et du CM. Ceci toutefois ne semble pas correspondre aux faits observés. Rappelons qu'il avait été noté plus haut que contrairement au FS, les suites de mots-N en FQ ne semblent pas permettre une interprétation de double négation, mais seulement une interprétation de concordance. Cet apparent décalage avec les faits du français peut s'expliquer si la structure (25b) est la seule disponible dès qu'un mot-N se trouve en co-présence d'une autre négation ou plus généralement d'un élément qui peut légitimer un déterminant zéro. Et si c'est bien le cas, alors il est clair que la distribution respective des structures (25a) et (25b) n'est en fait pas libre, mais régit par les principes suivants :

- Si un déterminant zéro peut être adéquatement légitimé (i.e. c-commandé par un opérateur capable de lier la variable qu'il introduit), alors le mouvement est impossible et la structure (25b) obligatoire.
- Dans le cas contraire (mot-N = Qneg), le mouvement est obligatoire et seule la structure (25a) est permise

Autrement dit, le mouvement du mot-N à l'intérieur de la structure nominale semble être régi par une stratégie de dernier ressort qui permet d'éliminer une structure à laquelle une légitimation externe fait défaut : en clair, le mouvement est impossible quand il n'est pas nécessaire, et obligatoire autrement. L'optionalité ne serait alors qu'apparente, le mouvement étant en fin de compte étroitement régi par le contexte d'occurrence.

Notons que cette approche fait une intéressante prédiction. Elle prédit que dans une suite de mots-N, où l'un c-commande l'autre, le premier devrait avoir la structure (25a) et le second la structure (25b). En effet, dans le premier cas, il n'y aurait pas d'élément légitimant pour un déterminant zéro, ce qui forcerait la structure (25a) et dans le second cas, c'est le premier mot-N qui fournit l'élément légitimant du second, rendant de par ce fait la structure (25b) obligatoire. Ceci expliquerait alors pourquoi une lecture de double négation ne se produit pas. Un mot-N ayant la structure (25b) n'est pas négatif par lui-même. Il n'y a donc dans ce type de suite qu'une seule négation sémantique, ce qui est bien le propre de la lecture de concordance.

Rappelons ici que comme nous l'avons noté plus haut, il y a en FQ une intrigante asymétrie dans la co-occurrence des mots-N avec la négation de phrase *pas*. Il se trouve que, dans la perspective envisagée ici, cette asymétrie est en fait prédite. En effet, on sait qu'un mot-N en position sujet c-commande la négation mais n'est pas c-commandé par elle. Il s'ensuit qu'un mot-N qui aurait besoin de la négation comme élément légitimant, c'est-à-dire un mot-N ayant la structure (25b) avec un déterminant zéro ne pourrait

pas se trouver en position de sujet<sup>13</sup>. Un mot-N en position sujet aura donc la structure (25a) et fonctionnera comme en FS, interdisant alors la co-présence de la négation. En position objet par contre, un mot-N étant c-commandé par la négation pourra avoir la structure (25b) et voir son déterminant zéro légitimé par la présence de la négation de phrase. Ceci prédit donc que la négation devrait être incompatible avec un mot-N en position sujet de proposition principale, mais tout à fait compatible avec un mot-N en position post-verbale, ce qui correspond effectivement à l'asymétrie observée.

Les autres propriétés observées ci-dessus pour les mots-N du FQ sont également prédites par cette approche. Ainsi, la possibilité pour les mots-N du FQ de préserver un sens positif dans les contextes forclusifs s'explique par la disponibilité en FQ de la structure (25b) à déterminant zéro. Ces contextes forclusifs comprennent en général des opérateurs sémantiques permettant de lier une variable introduite par un déterminant zéro. La structure (25b) peut donc y être légitimée. De ce fait le mouvement dans D<sup>0</sup> n'étant pas nécessaire, il ne sera pas permis. Dans ces cas-ci, les mots-N auront alors une interprétation déterminée par les opérateurs qui les lient, *et pas* une interprétation négative. De même, le fait que les mots-N du FQ ne puissent n'être modifiés que si *pas* est absent s'explique par la disponibilité des deux structures. Quand *pas* est absent comme dans l'exemple (43) ci-dessus, la structure d'un mot-N seul en position objet doit être (25a), puisqu'il n'y a pas d'opérateur pouvant légitimer le déterminant zéro. Les mots-N du FQ fonctionneront donc ici comme ceux du FS et peuvent comme eux être modifiés. À l'inverse, lorsque *pas* est présent (43b), la structure du mot-N sera (25b). Les mots-N du FQ ont alors la structure de ceux du CM et comme eux ne permettent pas la modification. Les conditions de localité s'expliquent également par la même alternance entre structure (25a) quand la négation de phrase *pas* est absente et structure (25b) quand elle est présente.

Il apparaît donc clairement au bout de cette petite étude que les propriétés apparemment ambiguës des mots-N québécois exemplifient une option prédite par l'approche structurale développée ici. Comme celle-ci en retour permet de rendre compte des propriétés observées, ce succès renforce la plausibilité de cette approche. Une analyse des propriétés syntaxiques des mots-N serait toutefois nécessaire pour apporter une confirmation empirique plus solide à l'hypothèse de l'ambiguïté structurale. Cette recherche sera entreprise dans de prochains travaux.

---

<sup>13</sup> Précisons que c'est la position sujet d'une proposition principale dont il s'agit ici. Dans la position sujet d'une proposition enchâssée, une structure à déterminant zéro pourrait en principe être légitimée par la présence d'une négation dans la proposition principale.

#### 4. Conclusion

Dans cet article, nous avons présenté un paysage comparatif des propriétés de la concordance négative francophone et nous avons suggéré une analyse portant sur la structure interne des mots-N pour rendre compte de la diversité observée. En gros deux structures ont été proposées, l'une (25a) qui place le mot-N en position de déterminant quantificateur, l'autre (25b) qui suppose au contraire que le mot-N est dominé par un déterminant vide. A chaque structure sont associées des propriétés sémantiques distinctes, et nous avons suggéré qu'un mouvement interne déplaçant le mot-N dans la structure permettrait de rendre compte à la fois des variations complexes de la concordance dans les dialectes francophone et de l'évolution diachronique de ces termes.

#### Bibliographie

- ASHBY W. (1981), « The loss of the negative particle *ne* in French : A syntactic change in progress », *Language* 57, 674-687.
- BURIDANT C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.
- CORBLIN F. (1998), « Multiple negation processing in natural language », *Theoria* 17, 214-260.
- DEPREZ V. (1997), « A non unified analysis of Negative Concord », in FORGET D., HIRSCHBÜHLER P., MARTINEAU F. & RIVERO M.L. (eds), *Negation and Polarity : Syntax and Semantics*, Amsterdam, John Benjamin, 53-74.
- DEPREZ V. (1999), « The roots of Negative Concord in French and French Based Creoles », in DEGRAFF M. (ed.), *Language Creation and Language Change : Creole, Diachrony and Development*, Cambridge (Mass.), The MIT Press, 375-428.
- DEPREZ V. (2000), « Parallel (a)symmetries and the structure of negative expressions », *Natural Language and Linguistic Theory* 18 : 2, 253-342.
- DEPREZ V. (2001), « On the nature of Haitian Bare NPs », in CRESTI D., TORTORA C. & SATTERFIELD T. (eds), *Current Issues in Linguistics Theory*. Amsterdam, John Benjamins, 45-62.
- DEPREZ V. (à paraître), « Morphological number, semantic number and bare nouns », *Lingua*.
- DEPREZ V. & MARTINEAU F. (à paraître), « Micro-parametric variation and Negative Concord », *Proceedings of the LSRL conference*, Amsterdam, John Benjamins.
- GIANNAKIDOU A. (2000), *The Landscape of Polarity Items*, Dordrecht, Kluwer.
- HAEGEMAN L. (1995), *The Syntax of Negation*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LAKA I. (1990), *Negation in Syntax : On the Nature of Functional Categories and Projections*, unpublished Ph.D dissertation, Cambridge (Mass.), MIT.
- LADUSAW, W. (1979), *Polarity Sensitivity as Inherent Scope Relations*, Ph.D dissertation, The University of Texas at Austin.

Supprimé : ¶

Mis en forme

Mis en forme

LADUSAW W. (1992), « Expressing Negation », in BARKER C. & DOWTY D. (eds), *Proceedings of SALT*, Columbus, Ohio, 237-259.

LEARD J-M. (1995), *Grammaire québécoise d'aujourd'hui*, Guérin universitaire.

Supprimé : (lieu)

LEMIEUX M. (1985), « Pas rien », in LEMIEUX M. & CEDERGREN H., *Les Tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, Tome 2, Montréal, Gouvernement du Québec, 91-139.

MARTINEAU F. & DEPREZ V. (à paraître), « Pas rien/Pas aucun en Français Classique », *Langue Française (Variation dialectale et historique)*.

MARTINEAU F. & MOUGEON R. (à paraître), « Sociolinguistic research on the origins of *ne* deletion in European and Quebec French », *Language*.

Supprimé : (volume)

MAY R. (1989), « Interpreting logical form », *Linguistics & Philosophy* 12, 387-437.

MULLER C. (1991), *La Négation en français*, Genève, Droz.

SWART H. DE & SAG I. (2002), « Negation and negative concord in Romance », *Linguistics and Philosophy* 25 : 4, 373-417.

ZANUTINI R. (1991), *Syntactic Properties of Sentential Negation : A comparative study of Romance languages*, Ph.D dissertation, University of Pennsylvania.

Supprimé :